



**FORMATION DE 2 ANS EN ALTERNANCE
EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION**

CAP Peintre Applicateur de Revêtement (PAR)

PUBLIC CONCERNÉ

Après une troisième de collège ou SEGPA
Autres parcours* (possible cycle en 1an après échange avec le responsable de formation)

PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

Age : de 15 à 29 ans révolus, en contrat d'apprentissage.
Age: de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale, Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, pour contrat de professionnalisation.

Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Inscriptions : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

ENTREPRISES D'ACCUEIL

Entreprise de peinture en bâtiment, artisans.

OBJECTIFS

Devenir un ouvrier professionnel du bâtiment. Exercer son métier au sein d'une entreprise artisanale dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation. A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Appliquer une peinture ou un produit décoratif,
- Poser du papier peint ou un revêtement mural,
- Poser des revêtements au sol

Vos connaissances en maçonnerie vont vous permettre de préparer les supports nécessaires à ces travaux.

Vos connaissances artistiques et les nouvelles utilisations des revêtements (plafonds, murs, façades) vous offriront une liberté d'expression et de création plus grande.

Références

	2020	2019	2018
Taux de réussite CAP PAR	96%	100%	98%
Insertion professionnelle(Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	70%	NC	NC
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenant(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprenant(e)s)	96%	NC	NC
Taux de persévérance	92%	81%	94%
Valeur ajoutée de l'établissement (Indice OPCO)	NC	NC	NC

CODE DIPLOME

500 233 19

CODE RNCP

887

NIVEAU DE SORTIE

Diplôme reconnu par l'Etat de niveau 3

DUREE DE LA FORMATION

910 heures (sur 2ans)
Formation en présentiel

DUREE DU CONTRAT

2ans, modulable en fonction du positionnement*
(jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap)

RYTHME DE L'ALTERANCE

13 semaines en CFA en 1ère année
13 semaines en CFA en 2ème année

DATES DE LA FORMATION

1^{ère} année du 01/09/2021 au 15/07/2022
2^{ème} année du 01/09/2022 au 15/07/2023

PUBLICS ACCUEILLIS

Tout public accepté, voir les prérequis

**positionnement: Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap*

Résultat Non Communiqué (NC) car non significatif à ce jour.

FORMATION DE 2 ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESIONNALISATION



CAP (PAR)

CONTENU DE FORMATION

MATIERES	HEURES
MATIERES GENERALES	
Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique	130
Mathématiques, Sciences	130
Anglais	52
Arts appliqués	52
EPS	78
MATIERES PROFESSIONNELLES	
Gestion de l'alternance	52
Technologie du métier (lecture plan, dessin) / travaux pratique	300
Prévention Santé Environnement (SST)	76
Chef d'oeuvre	40

*Possibilités d'aménagements d'épreuves en fonction de la situation de handicap, après accord du ministère de l'éducation nationale.

EVALUATIONS CERTIFICATIVES / SESSIONS D'EXAMEN*

EPREUVES	COEFFICIENT	TYPE	FORME
Français, Histoire-Géographie	3	CCF	Oral et Ecrit
Mathématiques, Sciences	2	CCF	Ecrit
Anglais	1	CCF	Oral
EPS	1	CCF	Pratique
Technique métier	15	CCF	Ecrit, Pratique, Oral

APRES LA FORMATION

☐ Suites de parcours possibles/passerelles:

CAP/BP Carreleur mosaïste – CAP Staffeur ornemaniste

Bac pro Aménagement et finition du bâtiment

BP Métiers du plâtre et de l'isolation Peintre applicateur de revêtements

☐ Débouchés professionnels:

Le titulaire du CAP PAR pourra entrer dans la vie active pour travailler sur des chantiers du BTP ou pour des artisans peintres

METHODES MOBILISEES

- ☐ Formation en alternance.
- ☐ Pédagogie de l'alternance.
- ☐ Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec l'expérience en entreprise des apprenant(e)s et le métier préparé.
- ☐ Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret de suivi en entreprise dont l'utilisation est obligatoire.
- ☐ A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage, tuteurs.
- ☐ Pédagogie des MFR privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateau techniques), la mobilisation sur l'élaboration de projets une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'apprenant(e): Plan d'étude, auto-évaluation.

MODALITES D'EVALUATION

- ☐ Afin d'aider l'apprenant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre:
- ☐ Evaluation des acquis en centre de formation (QCM, devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves ...)
- ☐ Evaluation en entreprise (entretiens, visites)
- ☐ Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de médiation, de bilan.

☐ Pas de possibilité de valider cette formation par bloc de compétences

FORMATION DE 2 ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESIONNALISATION



CAP (PAR)

MODALITES FINANCIERES

- Aucun frais de formation pour l'apprenant(e) et/ou son représentant légal
- Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNEPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret).
- Les frais liés à la pension ou 1/2 pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenant(e)/ ou son représentant légal.
- Coût moyen préconisé par France Compétences: 5412€

REMUNERATION

L'apprenti(e) ou le stagiaire de la formation professionnelle perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/>

Cette rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

MATERIEL/EQUIPEMENT

- Salles de cours équipées de vidéo-projection, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.
- Plateau technique: Atelier couvert pour réalisation d'ouvrages, extérieur réservé pour les ouvrages plus conséquents. Diverses machines et engins de chantier

ACCES PAR TRANSPORT

- L'établissement assure une navette entre la gare de BELLEGARDE et la MFR uniquement le lundi matin entre 9:00 et 9:30. et le vendredi départ de la MFR à 15:00.
- Gare SNCF de BELLEGARDE www.garesetconnexions.sncf.fr/gare/irxbi/bellegarde
- Parking gratuit (véhicules légers)



Coordonnées GPS

49,04624

5,82854

HANDICAP

- Etablissement reconnu H+ (dispositif régional)
 - Formation accessible aux personnes porteuses de handicaps. Contactez Notre référent H+ M. MUSY Xavier au 04 50 77 97 25 pour évoquer d'éventuelles spécificités et accompagnement personnalisé, si besoin.
- Lien vers notre page H+



MOBILITE INTERNATIONALE

- Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant.

Contact:

Mme. Charlotte MESTRE Tél: 04 50 77 97 25



LES + DE LA FORMATION

- Restauration et hébergement**
Cuisine préparée sur place / Internat sur place
- Métier**
Atelier peinture
- Loisirs**
Salle de musculation
Foyer des jeunes
Table de ping-pong
Babyfoot / BILLARD
Terrain de foot
Activités thématiques

FORMATION DE 2ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESIONNALISATION



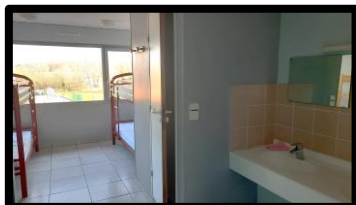
CAP (PAR)



La MFR



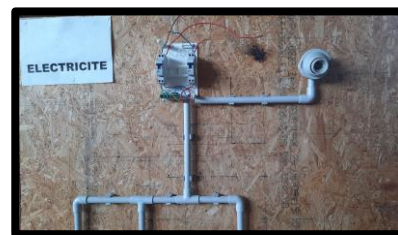
Lieux de détente



L'internat



Les salles de cours



Les ateliers, matériels, engins
en fonction du métier préparé

